

Nom du produit :	QUICK FIX	Date de création/révision :	12.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001117_2_20120612	Remplace :	BDS001117_20120117

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****QUICK FIX**

Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Adhésifs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	QUICK FIX	Date de création/révision :	12.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001117_2_20120612	Remplace :	BDS001117_20120117

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé:	R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Physique:	non-classifié
Environnement:	non-classifié
Autres dangers :	non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Symbol(s) de danger :	Xi : IRRITANT 
Phrases de risque (R) :	R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Phrases de conseils de prudence (S):	S23: Ne pas respirer les vapeurs. S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux. S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Dispositions particulières concernant l'étiquetage:	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et les yeux en quelques secondes. Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	230-391-5	50-100	Xi	36/37/38	
1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone	123-31-9	204-617-8	<0.1	Xn,N	22-40-68-41-43-50	



Nom du produit : QUICK FIX
 Ref.Nr.: BDS001117_2_20120612
 Date de création/révision : 12.06.12 Version : 1.1
 Remplace : BDS001117_20120117

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
2-cyanoacrylate d'éthyle		7085-85-0	230-391-5	50-100	Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2	H319,H335,H315	
1,4-dihydroxybenzène, hydroquinone		123-31-9	204-617-8	<0.1	Carc. 2, Muta 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1	H351,H341,H302,H318,H317,H400	

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver au savon. Ne pas utiliser de solvants pour nettoyer la peau Consulter un médecin
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Consulter un médecin
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	Irritant pour les voies respiratoires. Symptômes: maux de gorge, toux, essoufflement, difficultés respiratoires graves.
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
--------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec



Nom du produit :	QUICK FIX	Date de création/révision :	12.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001117_2_20120612	Remplace :	BDS001117_20120117

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
Porter un appareil respiratoire

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.



Nom du produit :	QUICK FIX	Date de création/révision :	12.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001117_2_20120612	Remplace :	BDS001117_20120117

Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésifs

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle nationales, Belgique, Belgique, Belgien			
1,4-dihydroxybenzène, hydroquinone	123-31-9	VME	2 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
1,4-dihydroxybenzène, hydroquinone	123-31-9	VME	2 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Protection individuelle : Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
Assurer une ventilation adéquate

inhalation : En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Filter mask for protection against gases and particles. (Cat.III)

la peau et les mains : Porter des gants
(nitrile)

les yeux : Porter des lunettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Incolore.
odeur :	Odeur caractéristique.
pH :	Non connu.
Point/intervalle d'ébullition :	> 200 °C
Point d'éclair :	> 80 °C
Pression de vapeur :	< 0.5 mm Hg (@ 20°C)
Densité relative :	1.1 g/cm3 (@ 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Viscosité :	30 mPa.s (@ 20°C).



Nom du produit :	QUICK FIX	Date de création/révision :	12.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001117_2_20120612	Remplace :	BDS001117_20120117

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
Peut dégager de la fumée nocive et toxique en cas d'incendie

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort
acides and alcalins

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2
oxydes d'azote

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation :	Peut entraîner irritation.
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
Contact avec la peau :	Irritant pour la peau
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux

Donnés toxologiques :

Pas de renseignements disponibles

SECTION 12: Informations écologiques



Nom du produit :	QUICK FIX	Date de création/révision :	12.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001117_2_20120612	Remplace :	BDS001117_20120117

12.1. Toxicité

non-classifié

Données ecotoxologiques:

Pas de renseignements disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport



Nom du produit :	QUICK FIX	Date de création/révision :	12.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001117_2_20120612	Remplace :	BDS001117_20120117

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transportClasse: Non applicable.
ADR/RID - Code de classification: Non applicable.**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnementADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Marine pollutant: No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**ADR/RID - Code tunnel: Non applicable.
IMDG - Ems: Non applicable.
IATA/ICAO - PAX: Non applicable.
IATA/ICAO - CAO: Non applicable.**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.
Directive 99/45/CE
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°.	IABL66

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Nom du produit :	QUICK FIX	Date de création/révision :	12.06.12 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001117_2_20120612	Remplace :	BDS001117_20120117

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrase de risques:

R22: Nocif en cas d'ingestion.
R40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R41: Risque de lésions oculaires graves.
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R68: Possibilité d'effets irréversibles.
R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

*Explication des mentions de danger:

H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques .
H351 : Susceptible de provoquer le cancer .
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.